

INTERCOM



## Déchets :

La redevance incitative sur le territoire, ce n'est pas nouveau.

On vous explique !



*Beaumesnil Campagnolles Condé-en-Normandie Landelles-et-Coupigny La Villette  
Le Mesnil-Robert Noues-de-Sienne Périgny Pontécoulant Pont-Bellanger  
Saint Aubin-des-Bois Saint-Denis-de-Méré Sainte Marie-Outre-l'Eau  
Souleuvre-en-Bocage Terre-de-Druance Valdallière Vire Normandie*



Retrouvez toutes  
les informations  
sur internet  
[www.vireauoireau.fr](http://www.vireauoireau.fr)



**Catherine Gourney-Leconte**  
Présidente Intercom de la Vire au Noireau

Nous avons à cœur de vous offrir un service de qualité sans oublier nos principaux objectifs qui sont d'améliorer le geste de tri et de contenir autant que possible l'augmentation des coûts liés aux déchets.

Vous êtes nombreux à bien trier, nous vous remercions.  
Malgré tout, une amélioration est encore possible.

Nous souhaitons, élus communautaires, avancer avec vous pour atteindre ces objectifs.



**Coraline Brison-Valognes**  
Vice-présidente en charge des déchets

Fort de ses 10 ans d'expérience, nous souhaitons généraliser le modèle mis en place sur la commune de Soulevre-en-Bocage avec une collecte maintenue en porte à porte et la mise en place de sacs translucides en remplacement des sacs noirs. Vous retrouverez ainsi dans ce document les principales évolutions à venir mais pas uniquement, c'est aussi l'occasion de vous donner quelques chiffres clés sur l'activité du service des déchets et ses futurs projets.

## Historique :

Instauré depuis 1<sup>er</sup> janvier 2015 sur le territoire de Soulevre-en-Bocage, le mode de financement en redevance incitative s'étendra en 2026 sur l'ensemble du territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau.

L'Intercom de la Vire au Noireau gère la collecte depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 au titre de ses compétences obligatoires.

Aujourd'hui, ce fonctionnement en redevance incitative via une collecte en sacs translucides 30L concerne 18% des habitants du territoire.



## Au sommaire :

- ☑ Retour d'expérience de Soulevre-en-Bocage
- ☑ Tout sur la collecte
- ☑ Du changement pour les ordures ménagères
- ☑ Tout sur la facture
- ☑ Accès aux déchèteries

**Moins de déchets,  
c'est dans notre  
intérêt !**

## Souleuvre-en-Bocage, aux prémices d'un projet national



**Alain Declomesnil**  
Mairie de Souleuvre-en-Bocage



**Jérôme Lecharpentier**  
Directeur Général des Services  
de Souleuvre-en-Bocage

Soucieuse de proposer un mode de facturation qui ne soit pas dépendant de la taille de l'habitation ou de ses éléments de confort (fondement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères), l'ancienne communauté de communes de Bény-Bocage avait opté, depuis 2001, sur un principe de redevance identique pour chaque foyer dans un premier temps puis, depuis le 1er janvier 2015, incluant une part incitative en fonction du volume de déchets produits par chaque foyer.

Ce principe de facturation a fait tout d'abord réagir nos habitants puisque, pour la première fois, ils recevaient une facture qui leur faisait clairement apparaître le coût de la collecte et de l'élimination de leurs déchets (auparavant, avec la taxe, beaucoup n'en percevaient pas le coût).

Ils ont néanmoins très vite compris que leur comportement au quotidien dans leurs habitudes de consommation ou de tri pouvaient avoir un impact sur le volume de déchets et donc la facturation.

Par cette démarche citoyenne, il nous a été possible de contenir durablement les augmentations liées à ce service.

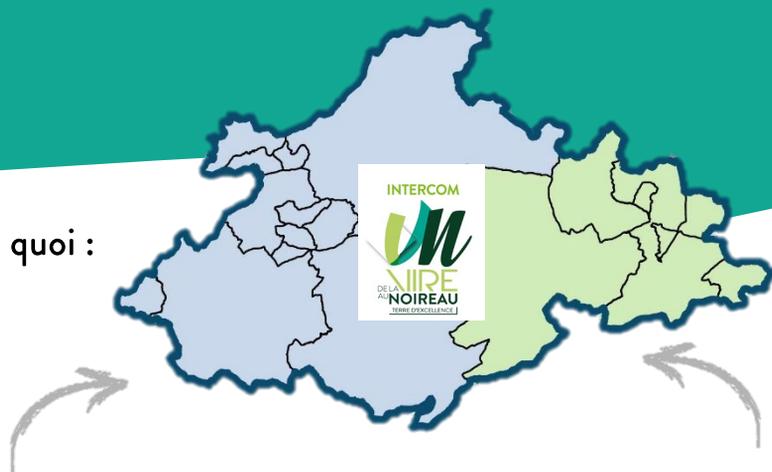
### L'INCITATIF AU NIVEAU NATIONAL : CHIFFRES CLÉS

- ⇒ Réduction systématique et importante des ordures ménagères (sacs noirs) - **30%**
- ⇒ Réduction des déchets ménagers (ordures ménagères + déchets recyclables + déchets de déchèteries) - **5%**
- ⇒ Amélioration nette de collecte des déchets recyclables : **+17%** emballages et papier | **+10%** verre
- ⇒ Augmentation des apports en déchèterie : **+13%**

*En moyenne - Impacts positifs sur les déchets - Étude de L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie au niveau national.*

# Tout sur la collecte

## Répartition de la collecte, qui fait quoi :



### Régie Intercommunale

Beaumesnil, Campagnolles, Landelles-et-Coupigny, Le Mesnil-Robert, Noues-de-Sienne, Pont-Bellanger, Sainte-Marie-Outre-l'Eau, Saint-Aubin-des-Bois, Souleuvre-en-Bocage, Vire Normandie.

### Le SIRTOM de la région Flers-Condé

Condé-en-Normandie, La Villette, Pontécoulant, Périgny, Saint-Denis-de-Méré, Terres-de-Druance, Valdallière.

## L'Intercom de la Vire au Noireau en régie

### Les ordures ménagères

c'est **136 kg** par habitant par an  
soit **4 562 tonnes** collectées en 2023  
*collecte de sacs en porte-à-porte*

### Les déchets recyclables

c'est **68 kg** par habitant par an  
soit **2 264 tonnes** collectées en 2023  
*collecte de sacs en porte-à-porte*

### Le verre

c'est **41 kg** par habitant par an  
soit **1 357 tonnes** collectées en 2023  
*dépôt en point d'apport*

## La collecte par le SIRTOM de la région Flers-Condé

### Les ordures ménagères

c'est **146 kg** par habitant par an  
soit **2 049 tonnes** collectées en 2023  
*collecte de sacs en porte-à-porte*

### Les déchets recyclables

c'est **53 kg** par habitant par an  
soit **748 tonnes** collectées en 2023  
*collecte de sacs en porte-à-porte*

### Le verre

c'est **39 kg** par habitant par an  
soit **554 tonnes** collectées en 2023  
*dépôt en point d'apport*

## A NOTER !

Votre jour de collecte reste inchangé !

# Du changement pour les ordures ménagères

Aujourd'hui,  
sacs noirs à votre charge  
et litrage de votre choix



Demain,  
dotation par l'Intercom  
de la Vire au Noireau de  
sacs translucides de 30L



## Pourquoi 30 litres ?

- 1/ Afin de limiter le poids de charge quotidien de nos agents
- 2/ Avec un tri efficace, il reste peu de choses dans le sac

Lors de la 1<sup>ère</sup> dotation de sacs  
translucides, dont les modalités vous  
seront communiquées ultérieurement,  
venez récupérer votre sac cabas.  
N'oubliez pas de rapporter votre  
formulaire d'adhésion.

### A NOTER !

Aucun changement  
pour la collecte des  
déchets recyclables,  
le dépôt des verre,  
l'apport des déchets  
de déchèteries.



# Tout sur la facture

*C'est quoi la redevance déchets ?*

La redevance déchets, c'est une manière de payer la collecte et le traitement des déchets ménagers. Son coût est calculé en fonction de la production de déchets de chaque foyer.

*Comment est-elle calculée ?*

Une part fixe qui couvre les frais de fonctionnement du service, dont :

- **Les collectes en porte-à-porte et le traitement des déchets ménagers,**
  - ✓ sacs jaunes 50L pour les déchets recyclables,
  - ✓ sacs translucides 30L pour les ordures ménagères,
  - ✓ bacs pucés pour les professionnels (mise à disposition),
- **La collecte et le traitement du verre en apport volontaire,**
- **La gestion des déchèteries.**

Une part variable calculée sur le nombre de sacs translucides 30L ou le nombre de levée de bacs pucés pour les professionnels.

*Qui est concerné ?*

Tous les producteurs de déchets

**Particuliers** : propriétaire ou locataire, vivant en appartement ou en maison ; en résidence principale, secondaire ou en résidence collective.

**Professionnels** : entreprise, artisan, commerçant, restaurateur, etc.

**Administrations et établissements publics** : mairie, complexe sportif, groupe scolaire, etc.

*Puis-je être exonéré ?*

Toute résidence, qu'elle soit principale ou secondaire, est considérée comme point de production. Un producteur de déchets ne peut être exonéré de redevance déchets.

# Accès aux déchèteries

## Bientôt une nouvelle déchèterie

L'Intercom de la Vire au Noireau va entamer des travaux pour une nouvelle déchèterie en remplacement de la déchèterie actuelle de Canvie. Situé Impasse des Thermes, dans la zone de la Papillonnière, à Vire Normandie, le projet prévoit :



- une partie haute pour les usagers avec un bâtiment d'accueil,
- une partie basse pour faciliter le travail des agents grâce à une zone de stockage,
- un pont-bascule pour les professionnels.

11 bennes au total et 2 containers de réemploi qui permettront aux usagers de déposer et récupérer des objets/matériaux.

Il est prévu sur le même site une unité de transfert pour le compte du SEROC.

## 3 DÉCHÈTERIES GÉRÉES EN RÉGIE

Accessibles à l'ensemble des habitants des communes de Beaumesnil, Campagnolles, Landelles-et-Coupigny, Le Mesnil-Robert, Noues-de-Sienne, Pont-Bellanger, Saint-Aubin-des-Bois, Sainte-Marie-Outre-l'Eau, Souleuvre-en-Bocage et Vire Normandie.

### MESNIL-CLINCHAMPS

Lundi Fermée | 14h-17h  
Mardi Fermée  
Mercredi 9h-12h | 14h-17h  
Jeudi Fermée  
Vendredi Fermée | 14h-18h  
Samedi 9h-12h | 14h-18h

**1, route de Landelles**  
14380 NOUES DE SIENNE  
**09 67 75 62 86**

### VIRE

Lundi 8h45-12h | 14h-18h  
Mardi 8h45-12h | 14h-18h  
Mercredi Fermée | 14h-18h  
Jeudi 8h45-12h | 14h-18h  
Vendredi 8h45-12h | 14h-18h  
Samedi 8h45-12h | 14h-18h

**Lieu-dit Canvie**  
14500 VIRE NORMANDIE  
**02 31 67 26 43**

### LE TOURNEUR

Lundi 10h-12h | 14h-17h  
Mardi Fermée  
Mercredi Fermée | 14h-17h  
Jeudi 10h-12h | 14h-17h  
Vendredi 9h-12h | 14h-18h  
Samedi 9h-12h | 14h-18h

**8, route du Clos Goudet**  
14350 SOULEUVRE-EN-BOCAGE  
**02 31 66 93 26**

### PIERRES

Lundi Fermée | 13h50-17h45  
Mardi Fermée  
Mercredi Fermée  
Jeudi Fermée  
Vendredi 9h-11h45 | 13h50-17h45  
Samedi 9h-12h30 | 13h20-17h45

**Lieu-dit Le Moulin**  
14410 VALDALLIERE

### CONDÉ-SUR-NOIREAU

#### ERRATUM

Lundi 9h-11h45 | 13h50-17h45  
Mardi Fermée  
Mercredi 9h-11h45 | 13h50-17h45  
Jeudi 9h-11h45 | 13h50-17h45  
Vendredi 9h-11h45 | 13h50-17h45  
Samedi 9h-12h30 | 13h20-17h45

**Rue Guillaume le Conquérant**  
**ZA Charles Tellier**  
14410 CONDE-EN-NORMANDIE

## 2 DÉCHÈTERIES GÉRÉES PAR LE SIRTOM

Accessibles à l'ensemble des habitants des communes de Condé-en-Normandie, Terres-de-Druance, Valdallière, La Villette, Périgny, Pontécoulant et Saint-Denis-de-Méré.

# Réservez votre composteur auprès des syndicats de notre territoire



Le SEROC pour les habitants des communes de Vire Normandie, Souleuvre-en-Bocage, Noues-de-Sienne, Beaumesnil, Campagnolles, Landelles-et Coupigny, Le Mesnil-Robert, Pont-Bellanger, Saint-Aubin-des-Bois et Sainte-Marie-Outre-l'Eau. Rendez-vous sur [www.seroc14.fr](http://www.seroc14.fr) ou par téléphone 02 31 51 69 60

Le SIRTOM de la région Flers-Condé pour les habitants des communes de Condé-en-Normandie, Terres-de-Druance, Valdallière, La Villette, Périgny, Pontécoulant et Saint-Denis-de-Méré.

Rendez-vous sur <https://sirtom-flers-conde.fr> ou par téléphone 02 33 62 21 00



## Que faire de mes déchets ?



### Un doute ?

Rendez-vous sur le site Internet de l'Agence de la Transition Écologie <https://quefairedemesdechets.ademe.fr/>



INTERCOM



Le service Déchets Déchèteries de l'Intercom de la Vire au Noireau collecte vos déchets, vous accueille en déchèteries et répond à vos interrogations.

Suivez-nous sur notre site Internet, nos pages Facebook, LinkedIn et notre application Citykomi.



Service Déchets / Déchèteries  
02 31 66 28 33

[ordures.menageres@vireaunoireau.fr](mailto:ordures.menageres@vireaunoireau.fr) | [vireaunoireau.fr](http://vireaunoireau.fr)

### EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !

